

## Annick GIRARDIN en visite à la Rochelle : L'occasion d'éviter le naufrage de l'ingénierie de l'Etat ?

La ministre de la fonction publique, **Annick GIRARDIN**, se rendra à La Rochelle vendredi 2 septembre pour rencontrer et échanger avec des agents publics de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Charente Maritime, en charge des questions maritimes.

Une visite qui apparaît pour le moins paradoxale, au sein d'un service à forte dimension technique, alors même que le ministère de madame **GIRARDIN** travaille actuellement sur un projet portant une grave atteinte à l'attractivité du recrutement et des parcours des ingénieurs de l'État.

Une visite qui apparaît lourde de symbole au sein d'un service mettant en œuvre les politiques de madame **ROYAL**, ministre qui a porté en juin, auprès de madame **GIRARDIN**, un projet ambitieux pour les ingénieurs de son ministère, en totale opposition avec celui de la Fonction Publique.

La visite de madame **GIRARDIN** à la Rochelle sera-t-elle l'occasion d'une prise de conscience ?

Pour en savoir plus : durant l'été 2015, des textes du ministère de la fonction publique avaient limité drastiquement l'accès aux emplois de direction à l'État et dans les collectivités pour les ingénieurs ne relevant pas des « grands corps d'État », niant au passage l'origine et la qualité des fonctionnaires actuellement en place mais issus de corps moins « prestigieux ».

Aujourd'hui, l'administration de madame **GIRARDIN**, souhaitant s'imposer en tant que « DRH de l'État », envisage de sceller définitivement ce plafond de verre, en alignant vers le bas les ingénieurs (sur des grilles indiciaires BAC+3 alors qu'ils sont recrutés à BAC+5), interdisant ainsi toute ascension sociale et niant la formation scientifique et l'expérience technique développée par les ingénieurs au sein de la fonction publique.

A l'heure où des discussions internationales s'engagent pour l'avenir de la planète, où la transition énergétique s'initie, où des aléas naturels touchent malheureusement durement certains de nos territoires, certains ministres ont pourtant pris conscience des dangers, pour leurs ministères et les politiques qu'ils portent, de ce projet par trop limitatif.

Ainsi, madame **ROYAL** a instamment demandé à madame **GIRARDIN** d'aménager une évolution statutaire ambitieuse et porteuse d'avenir pour le principal corps technique d'encadrement de son ministère, rétablissant notamment les débouchés arbitrairement fermés, en dehors de ce projet inadapté.

A la veille de la COP22, les arguments portés par la ministre en charge du développement durable seront-ils entendus pour que l'État puisse s'assurer d'une ingénierie pérenne et attractive au sein du service public ?

*Le corps des Ingénieurs des Travaux Publics de l'État (ITPE) (5400 agents) constitue le **corps majoritaire d'encadrement et d'expertise** des ministères en charge du développement durable et du logement (MEEM et du MLHD). Les ITPE sont présents les services de l'État et les collectivités locales comme cadres de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> niveaux ; 11 % d'entre eux exercent également des **fonctions de direction**.*

*Le syndicat national des ingénieurs des travaux publics de l'État et des collectivités territoriales (SNITPECT) est l'unique syndicat représentatif des ITPE. Fondé en 1855 et affilié à la confédération générale du travail Force Ouvrière, il assure la défense individuelle et collective de l'ensemble des ITPE. Plus d'informations sur [www.snitpect.fr](http://www.snitpect.fr)*